

Les migrations résidentielles accentuent les écarts sociaux internes à la Seine-Saint-Denis

Les Séquano-Dionysiens changent moins souvent de logement que les Franciliens (9 % ont déménagé entre 2014 et 2015 contre 11 %). Parmi ceux qui ont déménagé entre 2014 et 2015, 45 % résidaient auparavant au sein de la même zone, 14 % habitaient ailleurs en Seine-Saint-Denis et 26 % venaient d'un autre département francilien. Les échanges migratoires sont prépondérants avec Paris (26 % des arrivées et 12 % des départs) et, dans une moindre mesure, avec la grande couronne. Le profil des arrivants et des partants diffère selon la zone. Dans celle de Pantin à Montreuil où la proportion de cadres et de professions intermédiaires augmente sous l'effet des migrations résidentielles, la tendance est à la gentrification. À l'inverse, la zone Nord et Centre accueille des nouveaux arrivants en moyenne plus fragiles socialement que les partants.

Frédéric Bertaux, Issam Khelladi, Odile Wolber (Insee)

Un solde migratoire négatif

Entre 2012 et 2017, l'évolution annuelle moyenne de la population due au solde migratoire est de - 0,24 %. La Seine-Saint-Denis se situe ainsi parmi les départements français où le déficit migratoire est le plus important. À l'échelle de la région, toutefois, seules l'Essonne et la Seine-et-Marne affichent un solde moins déficitaire (0 % en moyenne).

Les Séquano-Dionysiens changent moins souvent de logement que les Franciliens (9 % ont déménagé entre 2014 et 2015 contre 11 %). Parmi ceux qui ont déménagé, 45 % résidaient auparavant au sein de la même zone, 14 % habitaient ailleurs en Seine-Saint-Denis et 26 % viennent d'un autre département francilien. En Seine-Saint-Denis, hors échanges internes au département, les migrations avec Paris sont prépondérantes (26 % des arrivées et 12 % des départs). En grande couronne, la Seine-et-Marne et le Val-d'Oise sont les destinations les plus fréquentes (respectivement 15 % et 12 % des destinations hors de la Seine-Saint-Denis). Les nouveaux arrivants en provenance du Val-de-Marne sont également nombreux (10 % des arrivées).

Parmi les arrivants, une majorité de cadres et de jeunes adultes

Parmi les actifs s'installant en Seine-Saint-Denis, 42 % sont des cadres ou des professions intermédiaires, une part supérieure à celle des employés ou ouvriers (38 %), alors que 20 % se déclarent chômeurs. Toutefois, en raison du profil social des partants et malgré un contexte général de hausse démographique, le nombre de cadres et de professions intermédiaires

dans le département a tendance à diminuer légèrement (- 1 030 en 2017) ainsi que celui des employés et ouvriers (- 320). À l'opposé, davantage de chômeurs s'installent pour résider dans ce département qu'ils n'en partent (+ 210).

Les échanges migratoires ralentissent le vieillissement de la population du département : en effet, de nombreux arrivants sont de jeunes adultes entre 25 et 39 ans (30 % des arrivants) ou de jeunes enfants (42 % des arrivants ont moins de 15 ans). Les partants sont en moyenne plus âgés : les personnes âgées de 40 ans ou plus représentent 28 % de la population qui quitte le département contre 13 % des arrivants.

Les nouveaux arrivants en Seine-Saint-Denis sont plus souvent locataires du parc privé (48 %) que du parc social (25 %) ; 27 % sont propriétaires. Par ailleurs, 31 % des partants sont propriétaires de leur nouveau logement.

À l'image des déplacements domicile-travail, les migrations résidentielles des habitants de Seine-Saint-Denis peuvent être étudiées afin de mettre en évidence des territoires d'échanges préférentiels (*partie thématique « Mobilités - Déplacements », figures 4 et 5*). Ces zones d'échanges préférentiels concernent d'une part les communes des habitants qui s'installent en Seine-Saint-Denis (*figure 1*), d'autre part les communes des habitants qui quittent le département (*figure 2*).

La zone de Pantin à Montreuil a beaucoup d'échanges avec l'est de Paris : elle constitue tout à la fois une destination fréquente pour les Parisiens qui s'installent en Seine-Saint-Denis et le point de départ privilégié des nouveaux Parisiens

originaires du département. La zone de Saint-Denis et Saint-Ouen est dans une situation similaire à l'égard de l'ouest parisien.

Zone de Saint-Denis et Saint-Ouen : fort déficit migratoire, en particulier avec le Val-d'Oise

Constituée de deux communes, la zone de Saint-Denis et Saint-Ouen enregistre le plus fort déficit migratoire du département (- 3,8 % pour la période 2012-2017). Les personnes mobiles quittent souvent la zone : seulement 38 % d'entre elles restent dans les communes de Saint-Ouen et Saint-Denis. La part des locataires du parc HLM est élevée parmi les mobiles (33 %) comme pour l'ensemble des habitants de la zone.

Cette zone est peu attractive pour les habitants du département. Ainsi, les arrivants proviennent le plus souvent des autres départements franciliens (30 % des mobilités entrantes) ou d'autres régions (18 %). Les flux migratoires avec la capitale sont importants (16 % des arrivées et 8 % des départs) et sont même excédentaires pour les jeunes cadres.

Les personnes qui quittent cette zone restent plus fréquemment en Île-de-France (47 % des départs), notamment en Seine-Saint-Denis (16 % des départs) et dans le Val-d'Oise (8 %), département avec lequel les échanges migratoires sont déficitaires. Enfin, si la zone est déficitaire pour les flux migratoires d'employés et de chômeurs, les cadres et les professions intermédiaires sont, en revanche, aussi nombreux à s'installer dans cette zone qu'à la quitter.

Zone Nord et Centre : peu de départs, prioritairement vers le Val-d'Oise et la Seine-et-Marne

Le déficit migratoire de cette zone s'élève à - 0,4 % pour la période 2012 à 2017 : c'est le moins prononcé des cinq zones d'étude. Au sein de cette zone constituée de 16 communes, les déménagements sont fréquents. Près d'une personne mobile sur deux (48 %) reste à l'intérieur de ce territoire. Parmi les mobiles qui ont changé de commune, 25 % sont propriétaires et 28 % sont locataires en parc HLM.

Les échanges sont surtout déficitaires avec le Val-d'Oise et la Seine-et-Marne. En revanche, ils sont excédentaires avec Paris (deux arrivées pour un départ). Les changements de commune internes à cette zone sont globalement peu fréquents, ce qui peut s'expliquer en partie par la présence de nombreux quartiers de la politique de la ville (QPV) de grande superficie dans cette zone. Dans ces quartiers, les déménagements se font souvent à l'intérieur du QPV : ils sont donc majoritairement intracommunaux.

Parmi les entrants, 59 % des actifs occupés sont employés ou ouvriers. Si le déficit migratoire est élevé pour les cadres et professions intermédiaires, il est moindre pour les employés ou ouvriers, alors que le nombre de chômeurs entrants excède celui des sortants. Dans ce contexte, les migrations résidentielles tendent à renforcer les fragilités économiques de cette zone.

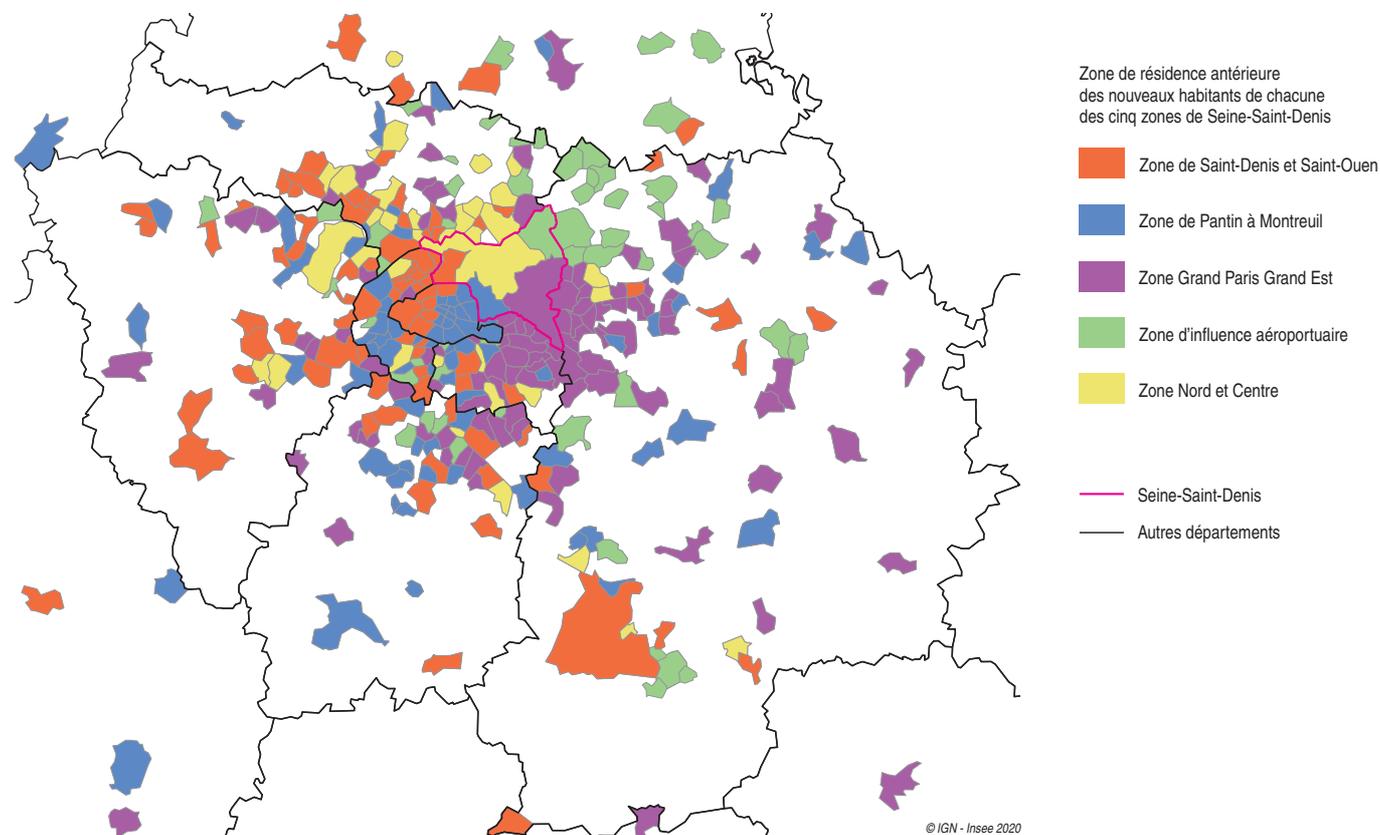
Zone de Pantin à Montreuil : attractive pour les cadres et professions intermédiaires en provenance de Paris

De 2012 à 2017, le déficit migratoire de la zone de Pantin à Montreuil est légèrement moindre qu'au niveau départemental (- 0,4 %). Les mouvements migratoires au sein de cette zone y sont moins importants qu'ailleurs : parmi les mobiles, seuls 36 % restent à l'intérieur de la zone (plus faible proportion parmi les cinq zones d'étude). À l'inverse, seuls 46 % des nouveaux habitants dans cette zone résidaient auparavant dans le département, soit 13 points au-dessous de la moyenne départementale.

Les flux résidentiels avec Paris sont prépondérants, puisque les Parisiens représentent un quart des entrants et un dixième des sortants. Néanmoins, les flux migratoires avec les quartiers de l'est parisien (11^e, 18^e, 19^e et 20^e arrondissements) sont faibles au regard de la proximité géographique. De même, les échanges entre les communes de Montreuil et Vincennes dans le Val-de-Marne, pourtant limitrophes, sont relativement peu fréquents. Si les liens avec la grande couronne sont moins importants que dans les quatre autres zones, la proportion de personnes quittant la zone pour s'installer en province est en revanche plus importante que dans le reste du département (18 % des mobiles).

Plus de la moitié (53 %) des entrants sont locataires du parc privé. La zone de Pantin à Montreuil attire principalement des cadres et des professions intermédiaires (68 % des actifs occupés entrants). Les flux entrants sont largement excédentaires pour ces catégories socioprofessionnelles, notamment en provenance de Paris. En revanche, ils sont déficitaires

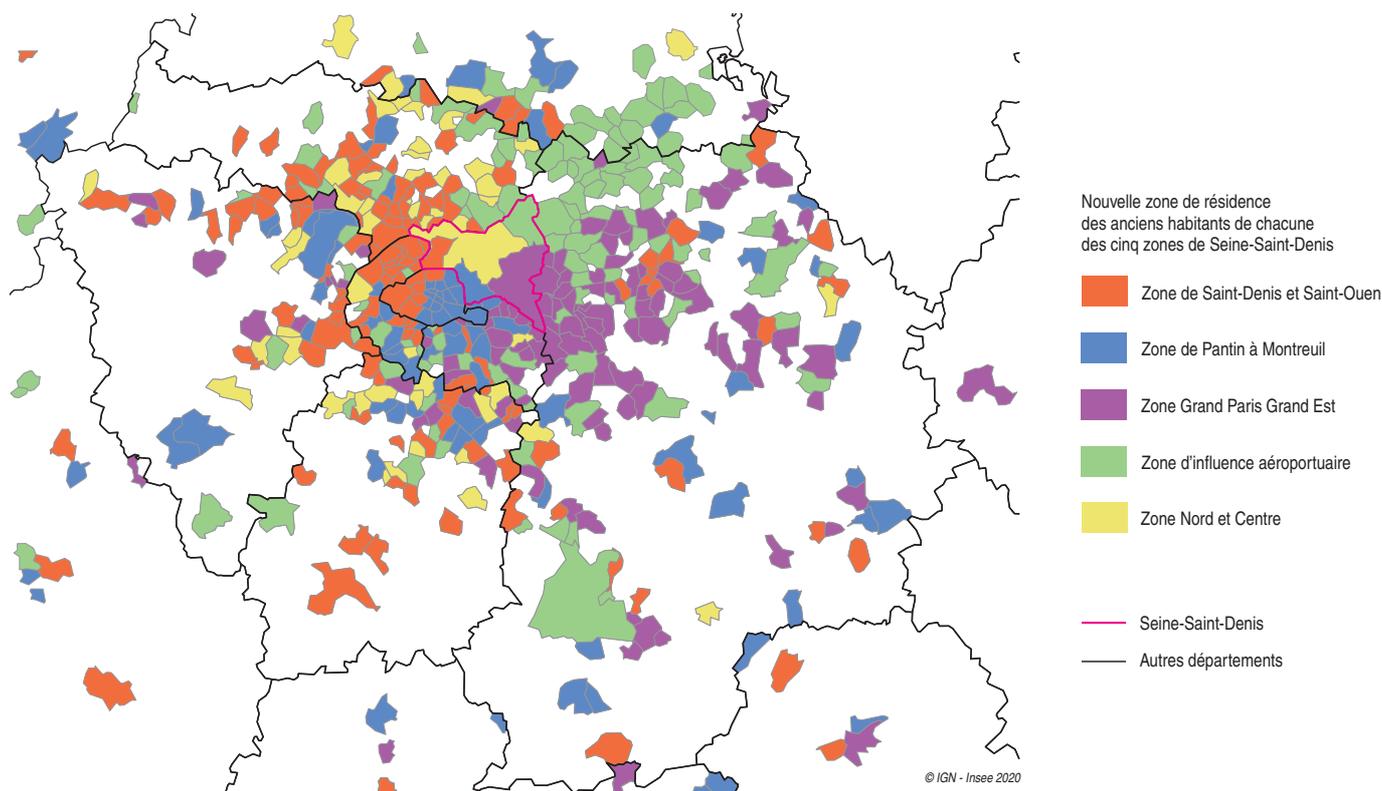
1 Le nord du Val-de-Marne se situe dans la zone d'attraction résidentielle de la zone Grand Paris Grand Est



Lecture : parmi les nouveaux habitants de Seine-Saint-Denis, ceux provenant de Fontainebleau représentent une part plus importante pour la zone de Saint-Denis et Saint-Ouen. La commune de Fontainebleau figure donc en orange sur la carte. Les communes figurant en blanc sont celles dans lesquelles le nombre de résidents ayant déménagé pour habiter en Seine-Saint-Denis représente moins de 0,01 % des résidents de chacune des cinq zones de la Seine-Saint-Denis.

Sources : Insee, *Filosofi 2015, recensement de la population 2015*.

2 La zone de Saint-Denis et Saint-Ouen se situe dans la zone d'attraction résidentielle de l'ouest de Paris



Lecture : les anciens habitants de la Seine-Saint-Denis qui ont déménagé dans l'est de Paris entre 2014 et 2015 représentaient, en 2014, une part plus importante de la population de la zone de Pantin à Montreuil que de la population de chacune des 4 autres zones. La zone de Pantin à Montreuil se situe dans l'attraction résidentielle de l'est de Paris, lequel figure donc en bleu. Les communes figurant en blanc sont celles où s'installent moins de 0,01 % des anciens résidents de chacune des cinq zones de la Seine-Saint-Denis.

Sources : Insee, *Filosofi 2015, recensement de la population 2015*.

pour les employés et ouvriers. Cette zone est ainsi en cours de gentrification.

Zone Grand Paris Grand Est : des mobilités internes et des départs vers la Seine-et-Marne

Le déficit migratoire de la zone (- 1,8 % entre 2012 et 2017) est plus prononcé que celui du département. Près de la moitié (45 %) des personnes ayant changé de commune de résidence restent dans cette zone et 41 % sont propriétaires de leur logement. Les personnes qui quittent cette zone s'installent donc moins fréquemment dans les autres zones du département (11 % des départs). Du fait de la proximité géographique, les échanges avec la Seine-et-Marne, certes déficitaires, sont relativement fréquents pour cette zone : ils représentent plus

de 10 % des départs et environ 6 % des arrivées.

Avec le Val-de-Marne, les flux sont légèrement excédentaires : 5,7 % des partants de cette zone s'installent dans le Val-de-Marne et 7,2 % des arrivants dans cette zone y résidaient auparavant.

Parmi les entrants, 56 % des actifs occupés sont des cadres ou des professions intermédiaires. Les sortants occupant l'une de ces professions sont néanmoins un peu plus nombreux que les entrants, à l'inverse des employés et ouvriers.

Zone d'influence aéroportuaire : une attractivité résidentielle faible et limitée au département

Le déficit migratoire sur Tremblay-en-France et Villepinte (- 1,6 % entre 2012 et 2017) est un peu plus marqué que celui

du département. La zone d'influence aéroportuaire est la moins attractive sur le plan résidentiel : en effet, les trois quarts des nouveaux résidents habitaient déjà dans le département, soit 15 points de plus que la moyenne départementale. Près de la moitié des mobiles (46 %) résidaient déjà dans la zone et 19 % viennent de la zone Nord et Centre. Parmi les ménages ayant changé de commune de résidence à l'intérieur de cette zone, 47 % sont propriétaires de leur logement. Les sortants s'installent un peu plus fréquemment en Seine-et-Marne (13 % des départs).

Parmi les ménages s'installant dans cette zone, 37 % sont propriétaires de leur nouveau logement et 35 % sont locataires dans le parc privé. Six entrants sur dix, parmi les actifs occupés, sont employés ou ouvriers. ■

Un quart des nouveaux arrivants dans la zone de Pantin à Montreuil viennent de Paris

Répartition par zone de résidence en 2015 des personnes ayant changé de commune de résidence entre 2014 et 2015, selon leur origine géographique (en %)

Origine géographique des nouveaux arrivants	Zone de résidence en 2015					
	Zone de Pantin à Montreuil	Zone Nord et Centre	Zone Grand Paris Grand Est	Zone de Saint-Denis et Saint-Ouen	Zone d'influence aéroportuaire	Ensemble de la Seine-Saint-Denis
Seine-Saint-Denis	46,1	64,5	60,7	52,2	74,3	59,3
<i>Dont</i> Zone de Pantin à Montreuil	35,8	4,0	3,8	2,5	1,5	9,1
Zone Nord et Centre	5,3	50,9	9,3	9,8	18,7	26,0
Zone Grand Paris Grand Est	2,8	5,0	45,4	1,1	6,8	14,7
Zone de Saint-Denis et Saint-Ouen	1,4	3,5	1,1	38,6	1,1	6,6
Zone d'influence aéroportuaire	0,8	1,1	1,1	0,2	46,2	2,9
Autres départements franciliens	38,9	20,8	25,6	30,2	16,9	26,1
<i>Dont</i> Paris	24,2	7,8	5,5	16,0	2,9	10,8
Hauts-de-Seine	3,5	2,8	2,3	5,0	1,8	3,0
Val-de-Marne	5,5	2,5	7,2	2,2	1,4	4,1
Seine-et-Marne	1,8	1,5	6,3	1,2	7,0	3,0
Yvelines	0,8	1,0	0,8	1,6	0,5	1,0
Essonne	1,4	1,0	1,5	1,1	0,6	1,2
Val-d'Oise	1,7	4,2	2,0	3,1	2,7	3,0
Autres (hors Île-de-France)	15,0	14,7	13,7	17,6	8,8	14,6
Ensemble	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Lecture : parmi les personnes qui résident en 2015 dans la zone de Pantin à Montreuil et qui ont changé de commune entre 2014 et 2015, 24,2 % habitaient à Paris l'année précédente.

Source : Insee, recensement de la population 2015.

Dans la zone Nord et Centre, près de la moitié des déménagements sont internes à cette zone

Répartition par zone de résidence en 2014 des personnes ayant changé de commune de résidence entre 2014 et 2015, selon leur destination géographique (en %)

Destination géographique des partants	Zone de résidence en 2014					
	Zone de Pantin à Montreuil	Zone Nord et Centre	Zone Grand Paris Grand Est	Zone de Saint-Denis et Saint-Ouen	Zone d'influence aéroportuaire	Ensemble de la Seine-Saint-Denis
Seine-Saint-Denis	52,7	60,1	56,3	53,6	59,3	57,2
<i>Dont</i> Zone de Pantin à Montreuil	35,6	2,1	1,9	1,9	2,8	7,6
Zone Nord et Centre	9,3	47,8	7,8	11,3	8,9	25,3
Zone Grand Paris Grand Est	5,7	5,6	45,0	2,3	5,6	15,1
Zone de Saint-Denis et Saint-Ouen	1,7	2,7	0,5	37,7	0,5	6,1
Zone d'influence aéroportuaire	0,4	1,9	1,1	0,4	41,5	3,1
Autres départements franciliens	29,4	26,6	28,2	31,0	25,9	27,9
<i>Dont</i> Paris	10,7	3,7	3,8	7,8	2,1	5,3
Hauts-de-Seine	3,4	3,1	2,2	5,6	1,8	3,1
Val-de-Marne	6,5	4,0	5,6	3,0	2,7	4,6
Seine-et-Marne	3,2	4,7	11,4	2,4	13,5	6,3
Yvelines	1,4	1,5	1,5	2,1	0,9	1,5
Essonne	1,8	2,3	1,8	2,4	0,9	2,1
Val-d'Oise	2,4	7,3	1,9	7,7	4,0	5,0
Autres (hors Île-de-France)	17,9	13,3	15,5	15,4	14,8	14,9
Ensemble	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Lecture : parmi les personnes qui résidaient en 2014 dans la zone Nord et Centre et qui ont changé de commune entre 2014 et 2015, 47,8 % habitent toujours dans cette zone en 2015.

Source : Insee, recensement de la population 2015.

La zone de Saint-Denis et Saint-Ouen est confrontée à un fort déficit migratoire

Évolution de la population 2012-2017 due au solde migratoire apparent, par zone (en %)

	Contribution du solde migratoire apparent
Zone de Pantin à Montreuil	-0,4
Zone Nord et Centre	-0,4
Zone Grand Paris Grand Est	-1,8
Zone de Saint-Denis et Saint-Ouen	-3,8
Zone d'influence aéroportuaire	-1,6
Seine-Saint-Denis	-1,2

Lecture : entre 2012 et 2017, en l'absence du solde naturel, la population de la zone de Saint-Denis et Saint-Ouen aurait diminué de 3,8 % à cause du déficit migratoire apparent.

Sources : Insee, recensements de la population 2012 et 2017 ; état civil.

Dans la zone de Pantin à Montreuil, près de six nouveaux arrivants sur dix actifs occupent un emploi qualifié

Répartition par zone de résidence en 2017 des personnes ayant changé de commune de résidence entre 2016 et 2017, selon leur situation au regard de l'emploi en 2017 (en %)

Zone de résidence en 2017 des nouveaux arrivants	En emploi		Au chômage	Ensemble
	Cadres et professions intellectuelles supérieures, professions intermédiaires, artisans, commerçants, chefs d'entreprise	Employés, ouvriers, agriculteurs exploitants		
Zone de Pantin à Montreuil	57	27	16	100
Zone Nord et Centre	31	44	25	100
Zone Grand Paris Grand Est	45	39	16	100
Zone de Saint-Denis et Saint-Ouen	46	34	20	100
Zone d'influence aéroportuaire	30	45	25	100
Seine-Saint-Denis	42	38	20	100

Lecture : parmi les actifs qui résident en 2017 dans la zone de Pantin à Montreuil et qui ont changé de commune entre 2016 et 2017, 57 % occupent un emploi de cadre ou profession intellectuelle supérieure, profession intermédiaire, artisan, commerçant ou chef d'entreprise.

Source : Insee, recensement de la population 2017.

Dans la zone de Pantin à Montreuil, 49 % des actifs partants occupent un emploi qualifié

Répartition par zone de résidence en 2016 des personnes ayant changé de commune de résidence entre 2016 et 2017, selon leur situation au regard de l'emploi en 2017 (en %)

Zone de résidence en 2016 des partants	En emploi		Au chômage	Ensemble
	Cadres et professions intellectuelles supérieures, professions intermédiaires, artisans, commerçants, chefs d'entreprise	Employés, ouvriers, agriculteurs exploitants		
Zone de Pantin à Montreuil	49	33	18	100
Zone Nord et Centre	38	42	20	100
Zone Grand Paris Grand Est	47	35	18	100
Zone de Saint-Denis et Saint-Ouen	45	33	22	100
Zone d'influence aéroportuaire	40	42	18	100
Seine-Saint-Denis	44	37	19	100

Lecture : parmi les actifs qui résidaient en 2016 dans la zone de Pantin à Montreuil et qui ont changé de commune entre 2016 et 2017, 49 % occupent un emploi de cadre ou profession intellectuelle supérieure, profession intermédiaire, artisan, commerçant ou chef d'entreprise.

Source : Insee, recensement de la population 2017.

Dans la zone d'influence aéroportuaire, près de quatre nouveaux arrivants sur dix sont propriétaires

Répartition par zone de résidence en 2017 des personnes ayant changé de commune de résidence entre 2016 et 2017, selon leur statut d'occupation en 2017 (en %)

Zone de résidence en 2017 des nouveaux arrivants	Propriétaire	Parc locatif privé	Parc HLM	Ensemble
Zone de Pantin à Montreuil	28	49	23	100
Zone Nord et Centre	24	46	30	100
Zone Grand Paris Grand Est	33	47	20	100
Zone de Saint-Denis et Saint-Ouen	17	58	25	100
Zone d'influence aéroportuaire	38	35	27	100
Seine-Saint-Denis	27	48	25	100

Lecture : parmi les personnes qui résident en 2017 dans la zone d'influence aéroportuaire et qui ont changé de commune entre 2016 et 2017, 38 % sont propriétaires de leur logement.

Source : Insee, recensement de la population 2017.

Dans la zone d'influence aéroportuaire, 35 % des partants sont propriétaires

Répartition par zone de résidence en 2016 des personnes ayant changé de commune de résidence entre 2016 et 2017, selon leur statut d'occupation en 2017 (en %)

Zone de résidence en 2016 des partants	Propriétaire	Parc locatif privé	Parc HLM	Ensemble
Zone de Pantin à Montreuil	29	53	18	100
Zone Nord et Centre	26	49	25	100
Zone Grand Paris Grand Est	34	48	18	100
Zone de Saint-Denis et Saint-Ouen	25	53	22	100
Zone d'influence aéroportuaire	35	40	25	100
Seine-Saint-Denis	31	51	18	100

Lecture : parmi les personnes qui résidaient en 2016 dans la zone d'influence aéroportuaire et qui ont changé de commune entre 2016 et 2017, 35 % sont propriétaires de leur logement.

Source : Insee, recensement de la population 2017.